

Réunion de lancement du groupe synergie sur le profond

Présents :	Pierre-Yves LE MEUR (PLM), Michael FIELD (MF), Lionel LOUBERSAC (LL), Julien COLLOT (JC), Benoit SOULARD (BS) Nadège CHAMPILOU (NC), Marie TERRIEN (MT), Aude BIRON (AB), Mélanie HUITRIC (MH)
En ligne :	Jean-Michel FERNANDEZ (JMF), Luc SORLIN (LS), Céline MAURER (CM), Marc NEGRELLO (MN), Sébastien LAGARDE (SL), Antoine GILBERT (AG).
Excusés	Julien SIMON, Eric DINAHET, Nicolas GUILLEMOT
	De 12h00 à 13h20

1) Introduction

Tour de table :

Présents : Pierre-Yves LE MEUR : IRD, Michael FIELD : Island Robotic, Lionel LOUBERSAC : Abyssa et Vice-Président du CMNC, Julien COLLOT : DIMENC, Benoit SOULARD : IFREMER, Nadège CHAMPILOU (NC) : DIMENC, Marie TERRIEN et Aude BIRON : NeOcean, Mélanie HUITRIC : Manager du CMNC
En ligne : Jean-Michel FERNANDEZ : AEL , Luc SORLIN : ECOBLAST, Céline MAURER : OFB, Marc NEGRELLO : Casy Express, Sébastien LAGARDE : INSIGHT, Antoine GILBERT : Soproner.

La publication fin 2022 de l'avant-projet de loi du Pays visant à instaurer un moratoire sur l'exploitation et l'exploration des ressources minérales dans la ZEE de la Nouvelle-Calédonie nous amène à réfléchir sur l'avenir des grands fonds marins et le rôle que peut jouer le CMNC dans ce domaine.

2) Moratoire sur l'exploitation et l'exploration des ressources minérales

Présentation de l'avis émis par le CMNC dans le cadre de la consultation publique portant sur l'avant-projet de loi précédemment cité.

Distribué aux participants et joint au compte-rendu.

3) Annnonce du PECC à Nouméa

Le séminaire international du PECC (Pacific Economic Cooperation Council) se déroulera les 13 et 14 juin 2023 à Nouméa. Il portera sur les enjeux des grands fonds marins et aura vraisemblablement lieu à la Station N.

4) Objectifs du GS sur le profond

Présentation sous forme de questions :

- Quelles sont les ressources profondes ? Définir une typologie
- Pourquoi faut-il explorer ?
- Que signifie le caractère non-invasif cité dans le moratoire ?
- Quelle est la place de l'imaginaire, les aspects sociétaux et la vision culturelle à prendre en compte ?

Le résultat pourrait être un document de synthèse en réponse aux grandes questions précédemment posées.

5) Discussion

JMF : Il est important de définir vers où on veut aller, quel intérêt a-t-on à définir le caractère invasif ou non d'une méthode d'exploration ?

LL : Cela a été fait lors d'une mission d'Abyssa en Corse et demandée par l'OFB. Cela a été très utile.

BS : Explique que ce terme « invasif » est utilisé dans le projet de loi de Pays proposé par le Gouvernement et qu'il est question de définir une liste de méthodes dites « « invasives / non-invasives ». L'exercice doit donc être réalisé.

JC : Invasif ou non, ce n'est pas vraiment la question, tout dépend de ce que l'on veut mesurer, il faut évaluer les impacts de ces opérations d'exploration, par exemple l'IFREMER fait des notices d'impact.

JMF : Il faut redéfinir ce qui est impactant, car le simple fait de se rendre sur un lieu d'exploration avec un navire peut le devenir.

MN : Il ne faut pas oublier la mission 1^{re} du CMNC qui est d'expliquer les besoins de la connaissance par rapport à la perception que les autres individus en ont. Il est important :

- D'avoir un rôle éducatif
- De rester dans la vulgarisation scientifique. Parfois une courte vidéo fait bien passer les messages

BS : Une autre question est de savoir, s'il on veut rendre un « document de synthèse » quel est le timing approprié, doit-il être rendu avant le vote du Congrès concernant le moratoire ?

Il rappelle la procédure de consultation en cours : avis du CESE, enquête publique, etc. et précise que le CESE avait rendu un premier avis dans lequel la recommandation n°3 était de « supprimer le moratoire sur l'exploration » mais qu'en séance plénière du 22 décembre, cette recommandation a été modifiée en : « Inclure la communauté scientifique à la définition des méthodes considérées comme invasives et non invasives visées au 2° de l'article 1^{er} ». Le but du CMNC est-il de dupliquer les efforts pour la réalisation de cette liste de méthodes ou de communiquer / sensibiliser les élus pour clarifier ce texte ?

LL : il faut considérer que nous devons certes vulgariser notre expertise mais aussi nous appuyer sur des éléments concrets. Les éléments qui ressortiront du PECC seront aussi considérés dans la prise de décision concernant le moratoire. Nous pouvons aussi considérer la réalisation d'une vidéo à caractère pédagogique comme le suggère MN pour faciliter le partage de la connaissance.

PYLM : Je suis d'accord avec la réflexion sur la typologie des ressources marines concernées par les textes et sur la nécessité de requalifier la notion peu pertinente de méthodes d'exploration invasives/non-invasives en un travail sur les impacts des différentes méthodes, aussi au regard de leurs apports respectifs. Il est également essentiel d'explicitier à la fois pourquoi il est important de savoirs dans certains cas (et quoi) et pas ou moins dans d'autres, et la différence qui existe entre différentes formes d'exploration (à vocation scientifique, économique, etc.) qui chacune nécessite d'acquérir des connaissances spécifiques : il faut faire savoir de quel type de connaissances nous avons besoin et pourquoi.

MF : Parle-t-on des ressources profondes en général dans le texte d'avant-projet ?

LL : C'est ici qu'il y a un mélange et un amalgame, dans le texte de loi on parle de ressources minérales et dans le communiqué de presse et l'exposé des motifs il est question de ressources profondes.

BS : Le texte actuel est très ambigu, et le CESE l'a fait remarquer, mais il ne porte que sur les ressources minérales. Du fait de cette ambiguïté sur le périmètre des explorations sous moratoire, l'IFREMER et la communauté scientifique s'inquiètent de ne plus pouvoir mener de campagnes scientifiques sur des sites où des ressources minérales pourraient être présentes (eg. monts sous-marins).

JC : En revenant sur le but du GS, quel serait l'objet du document de synthèse, est-ce de définir une stratégie pour la Nouvelle-Calédonie concernant les ressources profondes ? L'avis du CESE a déjà été donné, le comité scientifique du PNMC travaille sur le sujet et le CMNC a donné son avis. De plus il existe l'Analyse stratégique de l'espace maritime de Nouvelle-Calédonie publié en 2014 (et qui n'a fondamentalement pas évolué). Il ne faut pas doubler les efforts en refaisant un travail qui a déjà été fait.

CM : La connaissance existe en effet mais la vulgarisation et la synthèse de cette connaissance est nécessaire. La question est de savoir qui doit le faire. Cela permettrait de trouver des consensus ou au contraire d'ouvrir le débat et de lever des interrogations avec les personnes intéressées, en leur faisant comprendre.

PYLM : En résumé nous avons deux sujets qui émergent de cette discussion, nettement distincts, mais reliés entre eux :

- a. Etablir un état des lieux des connaissances actuelles sur l'exploitation, exploration et les grands fonds marins
- b. Construire un cadre de réflexion sur ce qui doit être fait ou non, sans forcément apporter des réponses précises mais en encadrant les discussions. Définir les questions à se poser.

Il y a actuellement une expertise collégiale qui démarre dans le Pacifique (ZEE et eaux internationale), coordonnées par l'IRD en partenariat avec l'Ifremer, le CNRS et des universités sur les enjeux de la connaissance et de gouvernance des grands fonds marins. Le CMNC pourrait contribuer à la réflexion menée dans le cadre cette expertise.

6) Conclusion

Les besoins existent et le groupe est d'accord pour continuer à se retrouver dans le but d'établir une vulgarisation des connaissances pour les décideurs.

La prochaine réunion est fixée pour la semaine du 20 mars, un doodle sera envoyé dans les jours à venir.